

## Article 22 du Règlement

[Français]

## L'ÉCONOMIE

## LA PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT

**M. Barry Turner (Ottawa-Carleton):** Monsieur le Président, brosons un tableau de l'économie canadienne afin de la replacer dans sa juste perspective. Les données produites la semaine dernière par Statistique Canada ont vraiment démontré que le taux de croissance de notre économie a atteint presque 6 p. 100 durant les trois derniers mois de 1985.

[Traduction]

Notre produit national brut a augmenté de 0.7 p. 100 en novembre, après une hausse du même ordre en octobre. C'était le huitième mois consécutif de hausse du produit réel. L'augmentation de novembre est attribuable à une forte croissance des secteurs de la construction, de la fabrication et du commerce. Le secteur des biens d'équipement a connu un mois formidable, puisque son produit a augmenté de 1.7 p. 100. Les constructeurs de machines et de matériel ont connu une hausse de 3.2 p. 100. Une poussée de la construction de logements a entraîné une hausse de 2.7 p. 100. «Le même dynamisme continue de se manifester partout dans l'économie nationale», indique le Conference Board du Canada, qui juge ces chiffres «absolument fantastiques».

[Français]

Le thème principal du discours du Trône de novembre 1984 était le renouveau économique. Le gouvernement est certes sur la bonne voie.

\* \* \*

## LES JEUNES

## ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RENSERVISER SA DÉCISION RELATIVE AU PROGRAMME KATIMAVIK

**Mme Lucie Pépin (Outremont):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour déplorer la cessation des activités du programme Katimavik.

Le programme Katimavik était le seul programme assurant des stages de formation pour les jeunes de 17 à 21 ans. Ces stages permettaient aux jeunes de se prendre en main, d'assumer leurs responsabilités, de se réorienter et de retrouver ainsi la solidarité et l'initiative.

Je crois que la fin du programme Katimavik constitue un exemple navrant des préoccupations antisociales du gouvernement conservateur. Il y a réellement «prévalence» des préoccupations économiques aux dépens des considérations d'ordre social, et c'est une orientation que le parti conservateur n'avait pas bien indiquée à la population canadienne lors des dernières élections.

Il est ridicule de comptabiliser ce que coûte et ce que rapporte le programme Katimavik à la population canadienne en termes économiques. Le programme Katimavik était jusqu'à hier l'objet d'une évaluation scientifique par le Secrétariat d'État. Nous n'avons pas encore eu le temps de voir les résultats, que le gouvernement conservateur se permet d'y mettre fin.

Je crois que la décision annoncée hier est inacceptable. Elle a enlevé de nombreux espoirs aux jeunes qui n'ont d'autre solution aujourd'hui que le bien-être social et l'assurance-chômage.

Je demande donc au gouvernement de renverser cette décision.

\* \* \*

[Traduction]

## LES ENFANTS

## L'ANNONCE D'UN PROJET DE RECHERCHE D'ENFANTS DISPARUS

**M. William G. Lesick (Edmonton-Est):** Monsieur le Président, cette semaine le solliciteur général (M. Beatty) a annoncé un important projet de recherche d'enfants disparus pour ma circonscription d'Edmonton-Est comme première étape d'un effort pour résoudre le grave problème des enfants disparus. Cette opération, lancée de concert avec la police d'Edmonton, va faire appel à la collaboration des groupes communautaires, des gouvernements et du secteur privé pour améliorer les méthodes de prévention et la recherche d'enfants disparus.

Les enfants disparus représentent un grave problème dont nous devons tous être conscients. Nous devons tous chercher à trouver de nouveaux moyens de réunir ces enfants avec leurs parents. Tout en reconnaissant que la compétence pour ce problème continue de relever de l'autorité provinciale et locale, l'État fédéral s'est engagé à participer à la recherche d'une solution.

Nous avons créé un registre central d'enfants disparus auquel seront reliés tous les services policiers du Canada. Le ministre a proposé la création d'un centre d'information canadien sur les enfants disparus, pour l'échange de renseignements sur les programmes efficaces et pour la coordination des efforts à l'échelle de tout le pays. Le gouvernement a également proposé la désignation d'une journée nationale des enfants disparus pour mettre en lumière ce problème constant. Nous avons également suggéré une conférence nationale au cours de laquelle les spécialistes pourront chercher de meilleures façons de nous occuper de cette tragédie nationale.

● (1110)

Monsieur le Président, il y a lieu de féliciter le solliciteur général (M. Beatty) pour l'effort qu'il fait dans le domaine des enfants disparus dans le but de trouver des mesures efficaces de prévention face à ce grave problème.

\* \* \*

## LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

## LES CRITIQUES DES COMPTABLES AU SUJET DU LIBELLÉ

**M. John Parry (Kenora-Rainy River):** Monsieur le Président, hier à Edmonton, et encore une fois ce matin dans une entrevue diffusée sur les ondes du réseau anglais de Radio Canada, M. David Devine, le président du comité des affaires publiques de l'Institut des comptables agréés du Canada, a carrément condamné l'actuelle Loi de l'impôt sur le revenu. Faisant preuve d'un degré remarquable d'objectivité professionnelle, M. Devine a déclaré que cette loi donnait beaucoup trop de travail aux comptables agréés et, en outre, qu'elle engendrait un climat de méfiance. La Loi de l'impôt sur le revenu est un instrument législatif vétuste et verbeux, un amas de dispositions obscures enfouies sous des tonnes de modifications vaseuses que les libéraux y ont apportées au fil des ans et